

Pratique du Droit à Titre Accessoire

Parcours Ingénierie & Bureaux d'études techniques

250 heures

103, rue de la pierre levée 86000 POITIERS

E-mail : contact@sitac-conseilformation.fr

RCS Poitiers n°902 679 901

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75860216086



INFORMATIONS PRATIQUES

PUBLIC CONCERNÉ

Ingénieurs, chefs de projet, maîtres d'œuvre, AMO, dirigeants de sociétés d'ingénierie et bureaux d'études techniques.

PRÉREQUIS

Minimum 10 ans d'expérience dans l'ingénierie ou les bureaux d'études.

DURÉE TOTALE

250 heures — Tronc commun 130 h + Parcours spécialisé BET 120 h

TAILLE DU GROUPE

8 à 12 stagiaires par session — sessions ouvertes en inter.

PRIX PAR STAGIAIRE

8 250 € TTC.

ACCESSIBILITÉ ET PRISE EN COMPTE DES SITUATIONS DE HANDICAP

Lorsque la situation le nécessite, nous réalisons des études préalables pour adapter les locaux, les modalités pédagogiques et l'animation de la formation en fonction de la situation de handicap énoncée. En fonction des demandes spécifiques, nous mettons tout en œuvre avec nos partenaires spécialisées pour réaliser la prestation.

Référente handicap : Madame Sophie BONNEFOY – sophie@sitac-conseilformation.fr

MODALITÉS ET ÉVALUATION

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation mobilise différentes modalités :

- Présentiel : 77 heures
- Distanciel synchrone : 66,5 heures
- E-learning : 93,5 heures

Grace à la plateforme en ligne, chaque stagiaire bénéficie d'un accès individuel à des quiz interactifs, ressources documentaires et chat.

CONVOCATION ET MATÉRIEL

L'ensemble des informations : convocation, lien de connexion, accessibilité sont disponibles sur la plateforme en ligne et transmis également par courriel

Matériel requis : ordinateur avec connexion internet, microphone et caméra

ÉVALUATION DIAGNOSTIQUE

Quiz de positionnement en début de parcours (plateforme en ligne) — identification du niveau et des acquis antérieurs de chaque stagiaire.

ÉVALUATION DES ACQUIS

Évaluations formatives à l'issue de chaque bloc (études de cas, mises en situation).

Évaluation sommative finale : étude de cas complète couvrant l'ensemble du parcours — 7 h en présentiel.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Questionnaire de satisfaction à chaud à l'issue de chaque bloc.

Questionnaire à froid 3 mois après la fin du parcours.

VALIDATION ET ATTESTATION

Attestation de Pratique du Droit à Titre Accessoire délivrée à l'issue de l'évaluation sommative.

OBJECTIF GÉNÉRAL

À l'issue du parcours, le stagiaire sera capable de délivrer des consultations juridiques et de rédiger des actes sous seing privé directement liés à son activité d'ingénierie, dans les conditions fixées par les arrêtés des 27 novembre 2000 et 1er décembre 2003.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX

- Maîtriser les fondements juridiques essentiels et le cadre réglementaire de la Pratique du Droit à Titre Accessoire
- Appliquer les règles du droit des obligations et de la responsabilité civile aux situations contractuelles de l'ingénierie
- Mobiliser les règles du droit commercial, des sociétés et de la propriété intellectuelle dans le conseil aux clients
- Identifier les obligations sociales et les règles RGPD applicables à l'activité professionnelle
- Appliquer les exigences de compliance et intégrer les enjeux environnementaux dans la pratique juridique
- Maîtriser le cadre juridique de la commande publique : passation, exécution et CCAG
- Conseiller sur les marchés privés de maîtrise d'œuvre et les normes applicables
- Identifier et gérer les risques, responsabilités et assurances liés à l'acte de construire
- Appliquer les règles d'urbanisme et conseiller sur les autorisations de construire
- Identifier les infractions pénales et analyser la responsabilité pénale des dirigeants dans le secteur BET

Bloc 1

Fondamentaux juridiques et cadre PDTA

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

- 1 Distinguer les branches du droit et identifier celles mobilisées dans son activité professionnelle
- 2 Identifier, pour une situation professionnelle donnée, l'ordre juridictionnel compétent
- 3 Appliquer le cadre réglementaire PDTA à des situations concrètes de son secteur
- 4 Identifier les limites d'intervention du non-juriste et analyser les risques associés à leur franchissement

MODALITÉS

- Présentiel : 7 heures
 - Distanciel synchrone : 7 heures
 - E-learning : 7 heures
- Durée totale du bloc : 21 heures**

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

Fondamentaux juridiques - les bases

- Le droit à quoi ça sert ?
- Pratique du Droit à Titre Accessoire, c'est quoi ?

1,5
heures

Fondamentaux juridiques - présentation générale

- La règle de droit : définition
- Les sources du droit
- La hiérarchie des normes et les branches du droit
- L'organisation judiciaire
- Le périmètre de PDTA

7
heures

Fondamentaux juridiques - approfondissement

- Approfondissement des notions présentées lors du module différent

5,5
heures

Fondamentaux juridiques – mise en application

- Cas pratique
- Atelier jurisprudence

7
heures

Bloc 2

Droit des obligations, contrats et responsabilité civile

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

- 1 Identifier les conditions de formation d'un contrat et détecter les vices susceptibles de l'affecter
- 2 Distinguer obligation de moyens et obligation de résultat et mesurer les conséquences possibles sur la responsabilité professionnelle
- 3 Analyser les mécanismes d'inexécution contractuelle et évaluer les recours
- 4 Identifier et qualifier les clauses sensibles d'un contrat dans une situation réelle
- 5 Distinguer responsabilité civile contractuelle et extracontractuelle
- 6 Sécuriser la rédaction ou la relecture d'un acte sous-seing privé

MODALITÉS

- Présentiel : 14 heures
- Distanciel synchrone : 14 heures
- E-learning : 21 heures

Durée totale du bloc : 49 heures

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

Les fondamentaux

- La formation du contrat
- Obligations nées du contrat
- Inexécution et sanctions
- Responsabilité civile contractuelle et extracontractuelle

10
heures

Obligations et contrats

- Théorie générale du contrat
- Les contrats spéciaux
- Qualifier un contrat
- Cas pratique
- Les clauses sensibles
- RC et assurance dans la pratique professionnelle
- Mise en situation

14
heures

Obligations et contrats - approfondissement

- Etudes de jurisprudence
- Contrat de mandat, contrat de sous-traitance, contrat de conseil
- Négociation et sécurisation contractuelle
- Cas pratiques RC

11
heures

Mise en situation

- Restitution cas pratique
- Exercices et simulation de négociation
- Durée : 14 h

14
heures

Bloc 3

Droit des affaires

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

- 1 Identifier les actes de commerce et qualifier le statut de commerçant
- 2 Analyser une situation commerciale impliquant des CGV:CGA
- 3 Appliquer les règles relatives aux délais de paiement et identifier les sanctions encourues
- 4 Distinguer les principales formes sociales et identifier les règles de gouvernance et de responsabilité des dirigeants
- 5 Reconnaître les situations impliquant le droit d'auteur sur les livrables professionnels
- 6 Identifier les règles fiscales directement liées aux actes professionnels courants

MODALITÉS

- Présentiel : 7 heures
- Distanciel synchrone : 14 heures
- E-learning : 14 heures

Durée totale du bloc : 35 heures

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

Droit des affaires

- Le droit commercial : acte de commerce, fonds de commerce
- CGV / CGA : principes fondamentaux
- Droit des sociétés : les principales formes sociétales
- PI : droits d'auteur et marques
- Fiscalité appliquée aux actes professionnels

7
heures

Approfondissement

- Actes de commerce et statut de commerçant
- Atelier sur les conditions de vente
- Fonds de commerce et bail commercial
- Droit des sociétés : qualifier et conseiller

7
heures

Pratiques commerciales

- Délais de paiement et loi LME
- Pratiques commerciales restrictives
- Cession de fonds de commerce
- Cas pratique

7
heures

Mise en pratique

- Cas pratique
- Simulation de négociation commerciale
- Etudes de jurisprudence

14
heures

Bloc 4

Droit social

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

- 1 Identifier les sources du droit du travail et appliquer la hiérarchie des normes dans une situation donnée
- 2 Distinguer les principaux types de contrat de travail et leur régime juridique
- 3 Identifier les obligations essentielles de l'employeur en matière de sécurité, non-discrimination et égalité professionnelle et repérer les situations à risque
- 4 Reconnaître les principaux modes de rupture du contrat de travail et les risques associés

MODALITÉS

- Distanciel synchrone : 7 heures
- E-learning : 4 heures

Durée totale du bloc : 11 heures

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

Les bases du droit du travail

- Sources du droit du travail et hiérarchie des normes
- Types de contrat et formation du contrat

3,5
heures

Exécution et rupture du contrat de travail

- Les obligations de l'employeur
- Les modes de rupture du contrat

3,5
heures

Sécuriser les pratiques

- Repérer les situations à risque
- Le contentieux prud'homal

3,5
heures

Bloc 5

RGPD appliqué à l'activité professionnelle

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

- 1 Identifier les principes fondamentaux du RGPD et les bases légales de traitement applicables à son activité professionnelle
- 2 Comprendre les obligations pratiques
- 3 Reconnaître les situations à risque RGPD dans sa pratique

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

RGDP

- Pourquoi le RGPD et à qui s'applique-t-il ?
- Les 7 principes fondamentaux
- Les bases légales
- Les droits des personnes et obligation d'information

3,5
heures

MODALITÉS

- E-learning : 4 heures

Durée totale du bloc : 4 heures

Bloc 6

Compliance et enjeux environnementaux

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

- 1 Identifier les situations constitutives de travail dissimulé et comprendre la responsabilité solidaire du donneur d'ordre
- 2 Comprendre les obligations de vigilance du donneur d'ordre (loi Sapin II) et reconnaître les situations à risque
- 3 Reconnaître les principaux risques liés aux enjeux environnementaux et identifier les obligations de conformité applicables à son secteur

MODALITÉS

- Distanciel synchrone : 3,5 heures
- E-learning : 3,5 heures
- Travail personnel guidé : 3 h

Durée totale du bloc : 10 heures

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

Présentation

- Travail dissimulé : définition et risques
- Loi Sapin II et devoir de vigilance
- Enjeux environnementaux : introduction juridique
- Travail personnel guidé

10
heures

BET 1

Commande publique

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

- 1 Connaître les sources et principes fondamentaux du droit administratif applicables à l'ingénierie.
- 2 Maîtriser les procédures de passation des marchés publics selon le Code de la commande publique.
- 3 Appliquer les règles d'exécution des marchés publics — prix, délais, modifications, résiliation.
- 4 Utiliser et négocier les CCAG Travaux et CCAG MOE dans le silence du CCAP.
- 5 Rédiger des actes et délivrer des consultations sur les droits et obligations des parties.

MODALITÉS

- Distanciel synchrone : 10,5 heures
- E-learning : 10,5 heures
- Présentiel : 14 h

Durée totale du bloc : 35 heures

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

Droit administratif — socle

Juridictions administratives · responsabilité administrative · actes administratifs · recours pour excès de pouvoir

Code de la commande publique — passation

Principes fondamentaux · seuils · procédures formalisées et adaptées · allotissement · critères de sélection

Code de la commande publique — exécution

Prix et révision · délais et pénalités · modifications · sous-traitance · résiliation · règlement des différends

CCAG Travaux et CCAG MOE

Articulation CCAP/CCAG · direction de chantier · réception · garanties · DGD · réclamations

BET 2

Marchés privés de maîtrise d'œuvre

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

- 1 Distinguer les spécificités des marchés privés de maîtrise d'œuvre par rapport aux marchés publics.
- 2 Appliquer les normes AFNOR NF P 03-001 et NF P 03-002 dans la rédaction et la négociation des contrats.
- 3 Connaître les droits et obligations du maître d'œuvre vis-à-vis du maître d'ouvrage privé.
- 4 Identifier les responsabilités contractuelles du maître d'œuvre et les clauses à négocier.

MODALITÉS

- Distanciel synchrone : 10,5 heures
- E-learning : 3,5 heures
- Présentiel : 7 h

Durée totale du bloc : 21 heures

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

Le contrat de maîtrise d'œuvre privée

Nature juridique · missions contractuelles (ESQ, APS, APD, PRO, DCE, DET, AOR) · rémunération · résiliation

Normes AFNOR NF P 03-001 et NF P 03-002

Champ d'application · contenu des missions · obligations de résultat et de moyens · réception

Responsabilités et droits du maître d'œuvre

Devoir de conseil · obligation d'information · droits de propriété intellectuelle sur les plans · litiges avec le MO

BET 3

Risques, RC et assurances construction

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

- 1 Identifier les différents régimes de responsabilité dans la construction et déterminer leurs conditions d'engagement.
- 2 Maîtriser les garanties légales post-réception — garantie de parfait achèvement, biennale, décennale.
- 3 Comprendre le fonctionnement des assurances obligatoires (RC décennale, DO) et leur articulation.
- 4 Se repérer dans l'architecture du contentieux des marchés publics et connaître les voies de recours.

MODALITÉS

- Distanciel synchrone : 3,5 heures
- E-learning : 10,5 heures
- Présentiel : 14 h

Durée totale du bloc : 28 heures

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

Responsabilités civiles dans la construction

RC contractuelle et extracontractuelle · responsabilité du BET · obligation de moyens et de résultat · sous-traitance

Garanties et assurances de l'acte de construire

Garanties de parfait achèvement, biennale, décennale · assurance dommages-ouvrage · RC décennale · police CNR

Contentieux et litiges marchés publics

Référé précontractuel · référé contractuel · recours en contestation de validité · contentieux indemnitaire · MARL

BET 4

Droit de l'urbanisme

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

- 1 Connaître les documents d'urbanisme et leur hiérarchie — SRADDET, SCoT, PLU, carte communale.
- 2 Maîtriser les règles applicables sur un territoire et identifier les possibilités de construire.
- 3 Instruire et suivre une demande de permis de construire ou d'autorisation d'urbanisme.
- 4 Identifier les risques contentieux liés aux autorisations d'urbanisme et les voies de recours.

MODALITÉS

- Présentiel : 14 heures
- E-learning : 7 heures

Durée totale du bloc : 21 heures

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

Les documents d'urbanisme

Hiérarchie des normes · SRADDET · SCoT · PLU et PLUi · carte communale · règlement national d'urbanisme

Les autorisations d'urbanisme

Permis de construire · permis d'aménager · déclaration préalable · certificat d'urbanisme · délais · affichage · purge

Contentieux de l'urbanisme

Recours pour excès de pouvoir · recours des tiers · régularisation · démolition · responsabilité de l'administration

BET 5

Droit pénal appliqué au BET

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

- 1 Identifier les principales infractions pénales dans le secteur de la construction et de l'ingénierie.
- 2 Analyser les mécanismes de responsabilité pénale des personnes physiques et morales.
- 3 Connaître les obligations de vigilance et de sécurité à la charge du dirigeant.

MODALITÉS

- Distanciel synchrone : 3,5 heures
- E-learning : 3,5 heures

Durée totale du bloc : 7 heures

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

Droit pénal appliqué à la construction

Infractions au code de l'urbanisme · travail dissimulé · atteintes à la sécurité · tromperie · corruption dans les marchés publics

Responsabilité pénale des dirigeants

Personnes physiques et morales · délégation de pouvoirs · mise en danger · homicide et blessures involontaires · procédure pénale

BET 6

Révisions et préparation certificative

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

- 1 Consolider les acquis de l'ensemble du parcours par des cas pratiques transversaux.
- 2 Se préparer à l'évaluation certificative finale — étude de cas complète.

MODALITÉS

100% e-learning — accès libre sur la plateforme en ligne

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

Révisions guidées — e-learning

Cas pratiques corrigés par bloc · quiz de révision · fiches synthèses · ressources documentaires complémentaires

Préparation à l'évaluation certificative

Méthodologie de l'étude de cas · exemples d'épreuves commentées · points de vigilance par bloc